

Le SPFA salue la hausse de l'emploi dans l'animation

Pour la troisième année consécutive, l'animation française enregistre une forte hausse (+22%) de sa masse salariale, à 171 M€ en 2017, selon les chiffres dévoilés, mercredi 15 novembre, par Audiens à l'occasion des **Rencontres animation formation d'Angoulême**. Comparée à 2014, cette croissance atteint 65%, "*démontrant pleinement l'efficacité des différents crédits d'impôt modifiés par le Parlement en 2014 et 2015 (crédit d'impôt cinéma et audiovisuel, crédit d'impôt international) et de la réforme du Fonds de soutien à la production audiovisuelle d'animation du CNC en vigueur depuis le 1er janvier 2016*", commente le Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA). Elle traduit également la capacité des producteurs indépendants français à prendre pleinement le risque de la relocalisation sur le territoire français d'une partie importante de la fabrication des oeuvres. L'étude d'Audiens montre qu'en 2017 près de 7.300 salariés ont exercé dans le secteur, soit quelque 1.000 salariés de plus que l'année précédente (+15%). Le nombre d'heures travaillées atteint près de 7 millions en 2017, en progression de 26% par rapport à l'année précédente.

"*Tous les objectifs fixés par le SPFA au moment des réformes du CNC et des crédits d'impôt ont été atteints*", signale le syndicat, qui note aussi que le secteur reste marqué par la forte présence des jeunes actifs en son sein. Plus de 75% des techniciens en CCDU et près de 60% du personnel en CDI ont moins de 40 ans.

46% du personnel permanent sont des femmes

La féminisation du secteur est en cours, la proportion de femmes qui entrent dans le secteur augmentant d'année en année. En 2017, les femmes représentent 46% du personnel permanent et 34% des salariés sous CDD d'usage. Si les différentiels de rémunération persistent (de l'ordre de 5 à 10% en fonction du contrat de travail, du poste occupé, du statut de cadre ou de non cadre), ils ont tendance à se réduire et restent nettement inférieurs aux écarts constatés sur l'ensemble de la population active.

Si l'activité reste majoritairement implantée en Ile-de-France, la part des autres territoires (Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France, Occitanie ou encore Auvergne-Rhône-Alpes) augmente avec désormais 20% de la masse salariale totale du secteur, en lien avec la multiplication des créations de studios dans les régions. "*Les mesures en faveur du long métrage d'animation, annoncées par le CNC en octobre dernier et qui entreront en vigueur en janvier prochain, permettront de soutenir le marché de l'emploi*", présage le SPFA.